LEGION DE LA LOUISIANE.

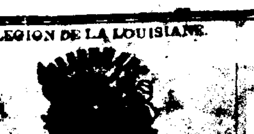

MM. les [illegible] de compagnies [illegible] sont [illegible] que distributions du fonds provenant de [illegible] et de la 2e [illegible] leur sera faite mercredi le neuf de [illegible] pour l'année [illegible] rant à la Banque de l'Etat, depuis midi jusqu'à trois heures.

Le quartier-maître de la Légion de la Louisiane.
G. A. MONTMAIN.
7 aout

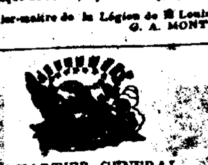

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 25 juillet 1843.
Ordre de Brigade, No. 25.

Conformément à la Loi, la Légion de la Louisiane sera sous les armes et se réunira en grande tenue d'été, le Dimanche 13 aout prochain, se joignant sur la Place d'Armes, à 8 heures du matin, pour une revue d'inspection.

La compagnie des Mousquetaires de Mont Vernon, capitaine Mondelli, se rendra sur la Place d'Armes, une demi-heure avant la revue pour former la grille et en garder l'entrée.

La ligne se formera à 6 heures précises. Les commandants de compagnies remettront aussitôt au Major-Inspecteur de Brigade, un contrôle exact des membres présents à la dite revue.

Les chefs de corps sont chacun chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Brigadier-Général,
CHARLES CUVELLIER.
Commandant la Légion de la Louisiane.
N. VIONIE,
Aide-de-Camp.
26 juil

BATAILLON D'ARTILLERIE.
ORDRE DE SERVICE.
Pour une revue d'inspection ordonnée par la Loi,

LE Bataillon prendra les armes dimanche, 13 du courant, à 6 heures précises du matin, en grande tenue d'été, armement complet, et se rendra à l'arsenal.
Le train sortira à pied.
Par ordre du Major,
8 aout F. SAUTON, adjudant major.

GARDES D'ORLEANS,
ATTENTION.

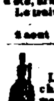

La compagnie prendra les armes dimanche prochain 13 du courant, à 4 heures et demie précises du matin, pour une revue d'inspection. Equipement complet, tenue d'été. Rendez-vous à l'Arsenal.
Par ordre du capitaine,
EMILE PERRILLIAT,
Sergent Major.
8 aout—5

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
Revista de inspeccion.

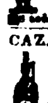

La compañia se reunirá el Domingo proximo, 13 del corriente, á las 5 en punto de la mañana, en el parage de costumbre, con riguroso uniforme y armamento completo.

El capitan espera la mayor puntualidad y aseo el cumplimiento de esta orden emanada del Brigadier de la Legion de la Luisiana.

Nueva Orleans 7 de Agosto 1843.
JOSE DURAN,
8 de agosto sargento primero.

CAZADORES DE ORLEANS.

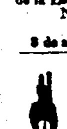

CONFORME á las ordenes superiores emanadas del cuartel general de la Legion de la Luisiana, la Compañia tomará las armas el domingo proximo 13 del corriente, y se reunirá en el sitio acostumbrado, á las 5 en punto de la mañana, para asistir á la revista de inspeccion ordenada por la ley.

El capitan espera la exacta puntualidad de todos los miembros activos; en la inteligencia que se aplicará rigorosamente á los que falten, no solo las conminaciones á que los sujetan las leyes del Estado sino las que señalan los reglamentos particulares de la Compañia.

Nueva Orleans 5 de agosto de 1843.
De orden del capitan.
A. RIVAS,
7 de agosto Sargento primero.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
Ordine di servizio.
Per una revista d'ispezione.

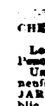

La compagnia prenderà le armi domenica prossima 13 del corrente, alle ore cinque della mattina, in gran tenuta d'estate, e si riunirà nella solita sala d'armi all'angolo della contrada Chartres e St. Luigi, per una revista d'ispezione ordinata per la legge. I mancanti a questo saranno multati secondo i regolamenti. Il capitano spera nel zelo dei membri che la compongono.

Per ordine del capitano.
E. RAMELLA,
7 aout Sargente forriere.

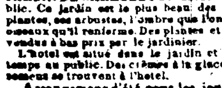

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les chars de ce rail road partiront de l'ancien dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne.

Une promenade fraiche et faite dans de beaux chars menera les passagers à se rendre au SPLENDIDE JARDIN DE CARROLLTON actuellement ouvert au public. Ce jardin est le plus beau des Etats-Unis par ses plantes, ses arbustes, l'ombre que l'on y rencontre et les oiseaux qu'il renferme. Des plantes et des bosquets seront vendus à bas prix par le jardinier.

L'hotel est situé dans le jardin et est ouvert en tout temps au public. Des crèmes à la glace et autres rafraichissements se trouvent à l'hotel.

Arrangemens d'été pour les jours de la semaine.

De la Nlle Orléans.			De Carrollton.		
Char à cheval à	6½ h.	A. M.	Char à cheval à	6 h.	A. M.
Locomotive,	9	"	Locomotive,	8	"
"	11	"	"	10	"
"	1	P. M.	"	12	
"	3½	"	"	2	P. M
"	5	"	"	4	"
"	7½	"	"	6½	"
Char à cheval	9½	"	Char à cheval,	8	"

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Indépendamment des arrangemens pris pour les jours de la semaine un char commencera à partir chaque heure de Carrollton jusques à 8 heures P. M., et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures P. M. de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE

commenceront à partir du haut de la rue Jackson: — Dans l'été à 6 heures A. M. et dans l'hiver à 6 heures 1/2 A. M. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne: dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi-heures jusqu'à 8 heures 1/2 du soir de Lafayette; mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 heures 1/2 n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars lorsqu'il s'y trouve des dames.

Nouvelle-Orléans le 11 mai 1843.
JOHN HAMPSON,
17 mai Ing. comp. rail road N.O et [illegible]

POIVRE—50 sacs poivre en grains, 50 caisses clous de girofle, [illegible] noix muscade, à vendre par J. W. STANTON & Co.
2 aout enc. Magasins et Lafayette

A LOUER—Une bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, s'adresser au
22 juil No. 70 Camp

EAU DE FLEURS D'ORANGERS—7 estagnons qualité supérieure, à vendre au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 306, entre St. Philippe et Ursuline.
31 juil PAUL TRASFOREST.

TAMARIN—14 [illegible] en bon ordre, à vendre à bas prix au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 306, entre St. Philippe et Ursuline.
31 juil PAUL TRASFOREST.

SULFATE DE QUININE—600 onces, à vendre au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 306, entre St. Philippe et Ursuline.
31 juil PAUL TRASFOREST.

JALAP EN POUDRE—30 livres, à bas prix au nouveau dépôt de sangsues, rue Royale, No. 306, entre St. Philippe et Ursulines.
31 juil PAUL TRASFOREST.

ON demande trois nègres pour conduire des charrettes. S'adresser immédiatement au No. 132, vieux bassin.
21 juillet

ARTICLES pour habitation—Brodequins Russett, chapeaux de laine, blancs et noirs, coton de Lowell, à vendre par FROST & co.
28 juil 10 Magasins

BACON—80 barriques jambons, 80 do plats-côtés, 25 do épaules, 25 barils bajoues, 18 do jambons enveloppés, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
18 juil 44 Poydras

COUVERTURES en laine, pour nègres.—Un envoi de couvertures 3 points pour nègres, à vendre par
26 juil TOOLE & BARRIERE, 20 Chartres

CONFITURES de la Havane—20 caisses confitures assorties, première qualité, 5 barils marmelade et gelée de goyave, en petites caisses, à vendre par
18 juil A. DURAND, 7, rue Conti.

CHANDELLE stearine—60 caisses qualité supérieure, en débarquement du navire Antwerp, à vendre par
17 juil TUFTS & HOBBART, 20 Douane

SIROP de limon—55 caisses en débarquement du navire Antwerp, à vendre par
17 juil TUFTS & HOBART, 20 Douane

CHANGE sur France—Une petite traite à vue sur le Havre, à vendre par
17 juil MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée

VINAIGRE de vin blanc—10 tierçons qualité supérieure, à vendre par
17 juil J. U. LAVILLEBEUVRE. 149 Commune

BRIQUES à carrelage d'équipage—Briques à carrelage pour équipages de sucrerie, à vendre par
17 juil J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

HUILE pour les habitans—30 barils huile de qualité supérieure, convenable aux sucreries et plantations de coton, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
20 juil 20, Commune

CAFE de Rio—1000 sacs supérieur, en débarquement du navire Essex, à vendre par GEO. GREEN & BROTH,
20 juil 82, rue Gravier.

HUILE d'Olive—150 paniers en débarquement du navire Ahtrop venant de Marseille, à vendre sur la levée et en magasin par J. E. LOREILHE,
18 juil enc. Royale et Douane.

SQUASH-MONSTRE.

LE soussigné a reçu du juge Butler de St. Francisville un squash ayant 4 pieds 4 pouces de circonférence et pesant 80 livres. Ce légume peut être vu à son magasin.
10 juillet W. DINN, 11, Commune

EAU DE FLEUR D'ORANGER à vendre par
11 juil LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

GRAISSE—6 barils à vendre par
19 juil HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

HARICOTS blancs—20 barils, à vendre par
18 juillet JOHN R. SHAW & Co., 24, Poydras

MADERE—10 barils imitation madère, à vendre par
11 juil A. DURAND, 7, Conti

CAFE de Rio—En magasin et à vendre par
6 juil WM. FREHN & Co. 56, Douane

GRAISSE en feuilles—60 barils prime, convenable aux détaillans, à vendre par
29 juin WM. J. BRYAN & Co. 20 Commune

CIGARILLOS à vendre par
21 juin J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis

CHAUX à plâtrer, en boucauts et en barils, à vendre à bas prix par
21 juil JAMES D. DENEGRE, 16 Douane

TABAC manufacturé, en caisses, assorties bonne marque, à vendre par
15 juil JAMES D. DENEGRE, 16 Douane

MARCHANDISES pour le marché du Mexique—Platilles, Bretagnes, [illegible] &c. en magasin et à vendre par WM. FREHN & Co.
16 juil 56 Douane

GRAISSE, Jambons &c.—24 boucauts jambons plats côtés et épaules, 6 barils et 20 tierçons graisse, 20 barils [illegible], en débarquement des steamboats New World et Joe Davies, à vendre par
[illegible], HERAN & Co. 66, Camp

A [illegible] de la Raffinerie de sucre de Boston—Sucre en pain, en poudre et écrasé, constamment en magasin et à vendre par
[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BATAILLE & BIGEY, [illegible] rue de Chartres, encoignure Bienville.

COFFRES FORTS, à l'épreuve du feu—De la manufacture de Robertson & Rich, patentés et améliorés, de grandeurs [illegible] et petites, en débarquement du brick [illegible] à vendre par ISAAC BRIDGE,
7 aout 76 Magasins.

ON demande une Demoiselle [illegible], munie de bonnes recommandations, pour être sous-maîtresse dans une institution. S'adresser au bureau du journal.
4 aout—6

THE—300 caisses différentes descriptions, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 aout 40, Gravier.

SUCRE—250 barils et caisses raffiné, en magasin et à vendre par
5 aout NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

GENIEVRE de Hollande—15 pipes, marque Anana, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 aout 40 Gravier.

VIN de Tenerife—8 1/4 barriques, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 aout 40 Gravier

EAU de Vie de Pêche—10 barils, convenables pour l'usage des bars, à vendre par
5 aout NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SALARATUS—25 barriques du Nord, à vendre par
5 aout NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CORDAGE de Manille—20 rouleaux, petites dimensions, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 aout 40 Gravier.

CIGARES—75,000 principe et communs, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 aout 40, Gravier.

FOULARDS et Mouchoirs—11 caisses jolis dessins, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 aout 40, Gravier.

SACS en pitre—25,000 sacs en pitre en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 aout 40, Gravier.

CLOUS—200 barriques fer de Suède de Boston, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 aout 40, Gravier

CHARRUES—50 patentées de Massachusetts, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
5 aout 40, Gravier.

RESINE et Brai—25 barils, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
2 aout 40 Gravier

BOTTES et Brodequins—27 caisses, reçues par le navire Atlas, à vendre par FROST & Co,
5 aout 10, Magasins.

DES chaudières à sucre en fer battu sont demandées par R. BRUGIER,
5 aout 9, rue St Louis

MAQUEREAUX nouveaux, No. 3, en débarquement du navire Atlas, à vendre par
5 aout J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée.

HUILE de Baleine—10 barils blanchie, en débarquement du navire Atlas, à vendre par
5 aout J. F. BERCIER, 54, Vieille Levée.

CAFE—537 sacs prime de Rio en débarquement du navire Atlas, à vendre par MERLE, BEYLLE & co,
5 a 45 Vieille Levée

BOTTES, Souliers et Brodequins—Un assortiment complet à vendre en magasin, par
4 aout FROST & Co. 10 Magasins

MARCHANDISES pour habitation—Brodequins noirs chevillés, chapeaux gris, coton de Lowell, à vendre par FROST & Co
4 aout 10, Magasins.

CORDE—800 rouleaux du Missouri, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
4 aout 45 Vieille Levée.

TOILE à draps, de Russie—20 balles en débarquement du navire Atlas, à vendre par
4 aout TUFTS & HOBART, 20 Douane

SAVON No. 1, en débarquement du navire Atlas, à vendre par
4 aout TUFTS & HOBART, 20 Douane

MARCHANDISES de Hamilton—16 caisses Flanelle blanche; 20 balles Chemises écruës, en débarquement du navire Atlas, et à vendre par
4 aout HARROD, DARLING & Co. 49 Commune

CAFE—140 sacs supérieur de Rio, en débarquement et à vendre par C. DOANE & co,
4 aout 69 Poydras

HUILE de graine de lin—23 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
4 aout 20, Commune

HUILE de vitriol—40 Carboys, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
4 aout 20 Commune

HUILE de baleine—50 barils raffiné, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
4 aout 20, Commune.

SULPHATE de Quinine—900 onces, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
4 aout 20 Commune

COUPEROSE—20 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
4 aout 20 Commune

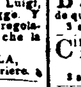

POTS A FLEURS—3000 très supérieurs, en jeu de trois pots de 9, 7 et 4 pouces, à vendre pour clore une consignation par WM. DINN,
3 aout 11, rue de la Commune.

GRAINES des Canaries—8000 livres, fraiches, à vendre par WM. DINN,
3 aout 11, Commune.

FARINE—300 barils de St. Louis, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co.
3 aout 49, Commune.

BRODEQUINS—60 caisses, en débarquement de la barque Nancy W. Stephens, comprenant un assortiment de qualités et dimensions, à vendre à bas prix par
3 aout A. F. DUNBAR & Co.

CIRE d'Abeille—5 sacs, en débarquement du steamboat Missouri, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
3 aout 45, Vieille Levée.

AUX amateurs de bonne absynthe—50 caisses Absynthe Suisse, de qualité très supérieure, à vendre par
3 a J. F. BERCIER & Co. 54, Vieille Levée.

TABAC de la Havane, à vendre par
3 aout J M LAPEYRE, 20, St. Louis

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par
3 aout J. M. LAPEYRE, 20, St Louis

CIGARES de la Havane, à vendre par
3 aout J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis.

GRAINES pour oiseaux, à vendre par
3 aout J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis

SUCRE de la Havane à vendre par
3 aout J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis.

A VENDRE par les soussignés:
Vins de Marseille en barriques et 1/2 barriques,
Vin de Montferrant, en barriques,
Do de St. Julien Médoc,
Do de Léoville,
Do de St. Emilion,
Do de Madère, en quarts de pipes,
Do d'Oporte, en quarts de pipes,
Genièvre de Hollande en pipes, barils et damejeannes,
Cognac 4me. preuve, en 1/2 pipes et quarts.
3 a J. F. BERCIER & Co. 54, Ville Levée.

V. ALLAIN Jr.,
NEGOCIANT,
Tient son bureau au No. 17, rue Conti.
Nouvelle Orléans, 1er. aout 1843.
1 aout—10

ON desire trouver à louer, une maison située dans la première municipalité, en prix de la rue du Canal dans la seconde municipalité; on la voudrait convenable à une petite famille. S'adresser au No. 18, Exchange Place.
1 aout—5

CHARBON A 4 ESCALINS ET DEMI LE BARIL.

LES personnes désirant acheter, pour l'hiver, leur approvisionnement de charbon, 1re. qualité, le peuvent maintenant à 4 1/2 escalins le baril.

Les voitures seront toujours prêtes à le délivrer à tout endroit de la ville. W. & R. R. MURPHY,
1 aout—5 134, Vieux Bassin

DAMEJEANNES—1200 damejeannes françaises de 5 gallons, kirsch, absynthe, Curaçao et eau-de-vie de Dantzick, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
2 aout 24, Bienville

COFFRES-FORTS en fer—de Wilder, dimensions assorties, à vendre en tails sur commande, au prix de la manufacture de New-York, par J. W. STANTON & Co.
2 aout enc. Magasins et Lafayette.

CAFE Java et Rio—280 sacs café vert de Rio, et 40 sacs vieux Java, à vendre par J. W. STANTON & Co,
2 aout enc. Magasins et Lafayette.

THE impérial et poudre à canon, en boites de 6 à 13 livres, demi-boites et boites en ferblanc; aussi du Thé Poucheng, Souchong et Y. Hyson, à vendre par J. W. STANTON & Co.
2 aout enc. Magasins et Lafayette

POMMES—10 barils de pommes, 20 caisses fromage, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
2 aout 24, Bienville

DIAPRE et damassé, en magasin et à vendre par
29 juil WM. FREHN & Co 56, Douane.

LARD—100 boucauts jambons, plats côtés et épaules, en magasin et à vendre par JOHN R SHAW & Co.
1 aout 24 Poydras

FARINE—600 barils St. Louis et Cincinnati, à vendre par JOHN R SHAW & Co.
1 aout 24, Poydras

CORDE, ficelle et toile d'emballage—250 rouleaux de corde, 160 pièces toile, 100 balles ficelle, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
1 aout 24 Poydras

THE—40 boites différentes qualités, en magasin, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
1 aout 24 Poydras

BEURRE—150 barils beurre frais de l'Ouest, en débarquement et à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
1 aout 24, Poydras

WHISKEY—40 barils rectifié et 10 do. de Monongahela à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
1 aout 24, Poydras

PLOMB—1,000 saumons de plomb en débarquement du steamboat Louisa, à vendre par MERLE, BEYLLE & co,
1 a 45 Vieille Levée.

FARINE—695 barils farine superfine, en débarquement du steamboat Louisa, à vendre par MERLE, BEYLLE & co,
1 a 45 Vieille Levée.

DROGUERIES—Quinine, vanille 1re. et 2de. qualités; huile d'amandes douces, pure et fraiche, amandes amères, en débarquement et à vendre par P. CUSACHS,
1 aout au coin des rues Condé et St. Philippe

HUILE de Palmachristy—5 barils actuellement en magasin et à vendre par
18 juil CH. DOANE & Co. 69 Poydras

BACON—20 barriques et 8 boucauts jambons et épaules en magasin, à vendre par C. DOANE & Co.
19 juil 69, Poydras

HUILE de graisse—10 barils, à vendre par CHS. DOANE & Co.
18 juillet 69, Poydras

BEURRE de l'Ouest—16 barillets en débarquement à vendre par CHAS. DOANE & Co.
18 juillet 69, Poydras

INDIGO—6 surons de caraccas en débarquement de la barque Washington, à vendre par ROBERTS & HALL.
18 juil 75 Magasins

BOTTES, Souliers et Brodequins—246 caisses actuellement en débarquement des navires Essex et Antwerp de Boston, et comprenant un assortiment des articles ci-dessus, convenables pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par
18 juil A. F. DUNBAR & Co. 16 Douane

DERNIEREMENT reçu de la Havane par la goëlette Hero—70,000 regalias excellente marque, 200 sacs café vert, à vendre par P. REYNAUD,
18 juil 15 Bienville

PAR le navire Essex—30 caisses brodequins, article supérieur pour habitation, à vendre par
18 juil FROST & co. 10 Magasins

CHAPEAUX de feutre blancs et gris, dernièrement reçus, et à vendre par
18 juil FROST & co, 10 Magasins

BACON—14 barriques plats-côtés, 6 do jambons, 7 de épaules, en débarquement de la barge Ripple, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
14 juil 60 Camp

JAMBONS—40 boucauts épaules et plats-côtés, à vendre par HARTWELL & KIDDER,
17 juin 44 Poydras.

BŒUF—200 barils mess, M.O. et prime, à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
19 juin 93, Tchoupitoulas

GRAISSE—50 barils prime en magasin, à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
19 juin 93, Tchoupitoulas

BŒUF et Porc Mêlé—Quelques barils à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
19 juin 93, Tchoupitoulas

VINS—Muscat et Liqueurs assorties, à vendre par
16 juil GEO. GREEN & Co 82 Gravier.

PORC pour famille—30 barils, et demi barils, à vendre par HARTWELL & KIDDER,
17 juin 44 Poydras

CHAPEAUX—Un grand assortiment de différentes descriptions, à vendre par
16 juil FROST & Co. 10, Magasins.

VIN ROUGE—actuellement en débarquement de la barque Sarah Hand, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
20 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc.
20 barriques do do Montferrand.
BOUTIN, GALLY & Co.
15 mai 79, Toulouse.

CLOUS de cuivre—10 barils, à vendre par
6 juil HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Catherine Jérome Lachiapella, f. c. l. Vente par le Register des Testamens—Mercredi le trente aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 26 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Catherine Jérome Lachiapella, f. c. l. afin d'effectuer un partage, le lot de terre ci-après décrit, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Annonciation, de cette ville, dans l'ilot désigné par le numéro soixante sept, compris entre les rues Prytanée, Euterpe, Terpsicore et Coliseum, ayant au pied français, trente pieds de face à la rue Prytanée, sur cent vingt pieds de profondeur; ensemble avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions de la vente: Un quart comptant et la balance à six, douze, dix huit et vingt quatre mois de crédit, au billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant L. T. Caire, not. pub. 28 juil.

Succession de Lauréano Monroy, h. c. l.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

MERCREDI, trente aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 26 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Lauréano Monroy, h. c. l., afin d'effectuer un partage, les lots de terre ci-après décrits, savoir:

Deux lots de terre situés dans l'ilet compris entre les rues Prytanée, Melpomène, Therpsycore et Coliseum, contigus dans le fond et formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène, mesurant chacun au pied français trente pieds de face à la rue Melpomène, et s'étendant sur une profondeur de cent vingt pieds.

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène, de l'ilet compris entre les rues Prytanée, Melpomène, Therpsycore et Coliseum; ledit ilet désigné par le numéro soixante-huit sur le plan original dudit faubourg. Ledit lot de terre ayant au pied français soixante pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de cent vingt pieds et face à la rue Melpomène; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, payable en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

W. F C. DUPLESSIS,
28 juillet—3f en 30j Régister des Testaments.

N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant A. Chiapella, notaire public.

Succession de Marie Clarisse Beaulieu, épouse décédée de Drausin Cannon.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

JEUDI le trente et un aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Clarisse Beaulieu, épouse décédée de Drausin Cannon, les esclaves ci-après nommés, savoir:

HANNAH, négresse âgée d'environ 33 ans, et ses deux enfans, Anastasie, mulâtresse âgée d'environ 7 ans, et Charles, jeune nègre âgé d'environ 4 ans et demi.

WINNEY, négresse âgée d'environ 31 ans.

ANTHONY, nègre âgé d'environ 25 ans, nègre de champs.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant, et la balance à six et neuf mois de crédit, payable en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale, et en cas de non paiement à échéance lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
29 juillet—3 en 30 Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Jh Cuvillier, notaire public.

Succession de Wooden S. Chappel
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI, trente aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Wooden S. Chappel décédé, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Foulet, étant la moitié du lot numéro six de l'ilet numéro trente-et-un, le dit lot de terre ayant, mesure française, trente pieds de face à la rue Calliope, entre les rues Appollo et Bacchus, sur cent cinquante pieds de profondeur, ledit lot étant la portion dudit lot numéro six, la plus près de la rue Bacchus, ensemble avec la maison en bois à étage, cuisine à étage et autres améliorations sur le dit lot de terre.

Conditions de la vente: mille piastres comptant et la balance à un crédit de 4, 8, 12, 16, 20 et 24 mois pour billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
29 juillet—3f en 30j Register des Testamens

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant T. Tureaud, notaire public.

Succession de Benjamin Webster.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

LUNDI, le quatorze aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 25 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Benjamin Webster, le lot de terre ci-après décrit, savoir:

Un certain lot de terre, situé au faubourg Delord, rue Louisa, entre les rues de la Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, désigné sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville (en date du neuf novembre 1829, et annexé à un acte du rapport de G. R. Stringer, notaire en cette ville, dans son registre pour l'année 1830, page 194) par le numéro quatre, mesurant au pied américain, soixante-quatorze pieds sept pouces de face à la rue Louisa, sur une profondeur de quatre-vingt quinze pieds cinq pouces, ensemble avec deux maisons en briques, couvertes en ardoises, y construites, et d'autres bâtisses en bois.

Conditions: La dite propriété sera vendue à n'importe quel prix à un an de crédit, l'acquéreur fournissant des bonds (caution) ou des billets endossés à la satisfaction du curateur et du juge de la Cour des Preuves, avec hypothèque spéciale; les dits bonds ou billets seront fournis par coupons à la convenance du curateur.

W. F. C. DUPLESSIS,
27 juillet—3f en 30j Register des Testamens.

N. B.—L'acte de vente aux frais des acquéreurs par devant W. Y. Lewis, notaire public.

Succession du Docteur David C. Ker.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

LUNDI, quatorze aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 juin 1843, il sera vendu pour le compte de la succession du docteur David C. Ker,

L'esclave LUCY, mulâtresse âgée d'environ vingt-deux ans.

Conditions de la vente: Une moitié comptant, et la balance à trois mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction et assuré par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
12 juil—3 en 30j Régister des Testaments.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant H. B. Cénas, not. public.

Succession de Jean Claude Mairot.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI dix neuf aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 11 février 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean-Claude Mairot,

L'esclave Julie, âgée d'environ cinquante ans, ayant un fort mal de jambe.

Conditions—Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Philippe Lacoste, not. pub. 16 juillet

Succession de Charles McMillen.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MARDI, le quinze aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 juin 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Charles McMillen, le lot de terre et les esclaves ci-après décrits, savoir:

Un Lot de Terre, situé au faubourg Ste. Marie, dans cette paroisse, à la partie Sud ouest de la rue Poydras, entre les rues St. Charles et du Camp, mesurant vingt-sept pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Poydras, sur une profondeur de soixante quatre pieds sept pouces et quatre lignes, mesure américaine; le dit lot est désigné par le numéro deux, sur un plan fait par Charles F. Zimpel, en date du 4 juin 1833, et annexé à un acte passé pardevant William Christy, notaire public de cette ville, le 6 mars 1834. Ensemble avec soixante et onze actions de la Banque des Citoyens, sur lesquelles $3,124 ont dues depuis le 1er février 1843.

Peggy, négresse âgée d'environ 46 ans, et sa fille nommée Célestine, âgée d'environ 3 ans.

Nancy, mulâtresse âgée d'environ 21 ans

Joe, nègre âgé de 12 ans.

Les droits et titres de la succession sur l'esclave Isaac, âgé de 26 ans.

Conditions de la vente—La propriété foncière et les actions comptant; les esclaves, un tiers comptant, et la balance à six mois de crédit, en billets assurés par hypothèque et endossés à satisfaction.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant H. B. Cénas, notaire public. 14 juillet—3 en 30j

Succession de Samuel Ray.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI dix neuf aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 14 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Samuel Ray,

L'esclave Henry, âgé d'environ 30 ans, bon domestique de maison.

Conditions de la vente: une moitié comptant et la balance à six mois de crédit, pour un billet endossé à satisfaction, assuré par hypothèque.

W. F. C. DUPLESSIS,
19 juil—3 en 30 Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore Seghers, notaire public.

Succession de Louis Bourgeois.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI le douze aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 7 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Bourgeois, le lot de terre et les esclaves ci-après décrits, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Lacourse, à l'encoignure des rues Bacchus et Erato, mesurant au pied français cent vingt pieds de face à chacune desdites rues, ensemble les trois maisons y construites et dépendances, et soixante-cinq actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, reposant sur ladite propriété.

BETSEY, négresse âgée d'environ 27 ans, domestique de maison, un peu cuisinière, avec son enfant Henriette, âgée de 9 ans.

ESTHER, négresse âgée d'environ 22 ans, domestique de maison et un peu cuisinière.

BECKY, alias ROSE, négresse âgée d'environ 27 ans, cuisinière, avec ses trois enfans nommés Désirée, d'environ 9 ans, Sarah, d'environ 7 ans, et Jean, d'environ un an.

SANS CULOTTE, nègre âgé d'environ 41 ans.

ADELINE, négresse âgée d'environ 31 ans, cuisinière et blanchisseuse.

Conditions de la vente:—Le lot de terre et les bâtisses y construites, ainsi que les soixante-cinq actions de la Banque des Citoyens, seront vendus aux conditions suivantes, savoir: L'acquéreur se mettra au lieu et place de la succession de Louis Bourgeois, et paiera, conformément à la Charte et aux réglemens de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et l'acquit de ladite succession, la somme de deux mille deux cent quatre-vingt-huit piastres, étant la balance d'un prêt fait par ladite Banque des Citoyens audit Louis Bourgeois, en payant le prix d'adjudication comme suit, savoir: cinq cents piastres comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit; les esclaves, un tiers comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
11 juillet—3 en 30j Register des Testamens

N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Percy, notaire public.

Succession d'Adélaïde Lemelle f. c. l.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI le vingt trois aout 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 20 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession d'Adélaïde Lemelle f. c. l.

L'esclave Louis, âgé d'environ quinze ans.

Conditions, comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Louis F. Maureau not. pub 22 juillet—3 en 30

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

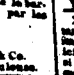

PARTIE maronne, depuis environ trois semaines, la négresse ROSE, elle est marquée, d'une cicatrice à la joue, et elle est d'un embonpoint assez remarquable, elle parle l'anglais et le français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la fera mettre à la geole en cette ville, ou la ramènera au No. 15 rue Conti.
7 aout—3

$30 DE RECOMPENSE.

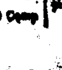

ABSENTE depuis le mois de Janvier dernier, la mulâtresse MELEE, connue sous le nom de LALA, créole, parlant anglais et français, âgée de 30 ans, achetée de Mr. Blair. [illegible] la propriétaire de la mère de cette mulâtresse. Mélée a le teint clair, est droite, et a une belle prestance, elle a les dents de devant entièrement gâtées; [illegible] La récompense ci-dessus sera payée [illegible]
[illegible] MADAME SMITH, 44, rue Dauphine.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Veuve François Pascalis Labarre—Vente par le Régister des Testamens—Mardi cinq septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu de quatre ordres rendus par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, trois en date du 23 juillet 1842, et un en date du 7 octobre 1842, il sera vendu pour le compte de la succession de veuve François Pascalis Labarre, et afin d'effectuer un partage entre ses héritiers, le terrain ci-après décrit, savoir:

Un terrain en cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St. Philippe, Royale, Condé et Dumaine, ayant, mesure française, soixante pieds de face à la rue St. Philippe, sur soixante pieds de profondeur (sujet à une contestation relativement à la limite du côté de la rue Royale) sur lequel se trouvent deux maisons, l'une à étage en briques, et l'autre briquetée entre poteaux, cuisines et dépendances.

Conditions:—Un dixième comptant et la balance à un, deux et trois ans, en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, lesquels billets seront divisés par coupons, et en cas de non paiement à échéance, porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Carlile Pollock, not. pub. 4 aout—3 en 30j.

Succession de Thomas H. Gorman.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

VENDREDI le premier septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Thomas H. Gorman, les esclaves ci-après nommés, savoir:

ABRAHAM, jeune nègre âgé d'environ dix ans;
HENRY, jeune mulâtre âgé d'environ onze ans.

Conditions de la vente:—Une moitié comptant et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale.

W. F. C. DUPLESSIS,
31 juillet—3 en 30j Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant David L. McCay, notaire public.

Succession de Marie Garcia épouse de Charles Beaulieu.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

LUNDI, quatre septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 29 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Garcia, épouse de Charles Beaulieu, et aussi pour le compte de la communauté qui a existé entre la dite Marie Garcia et Charles Beaulieu, tous les deux décédés, le lot de terre ci-après décrit, savoir:

Un lot de terre situé en cette paroisse, sur le chemin du Bayou ou rue Washington, de forme irrégulière et ayant cent vingt pieds de face au chemin du Bayou, trois cents pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. Lambert, et cent quatre-vingt pieds de largeur dans le fond, face à la rue Lepage, cent quatre-vingt pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. Clark, à gauche, soixante pieds sur une ligne parallèle au chemin du Bayou, s'étendant vers la propriété de M. Lambert, d'où ledit lot a cent vingt pieds sur une ligne perpendiculaire au chemin du Bayou; ensemble les édifices et les améliorations qui se trouvent sur ledit lot.

Conditions de la vente: Un quart comptant et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur la propriété vendue.

W. F. C. DUPLESSIS,
2 aout Register des Testaments.

N. B.—L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. Cuvillier, notaire public.

Succession de Simon Feretti.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

JEUDI, dix aout 1843, à quatre heures de l'après-midi, vis-à-vis la Place d'Armes—en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du cinq aout 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Simon Feretti, la pirogue "La Félicité," et un lot de marchandises.

Conditions, comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
7 aout—4f d.s. Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de Joel F. Randolph.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Daniel C. Osborne exécuteur de la succession de feu Joel F. Randolph, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
7 aout—3 en 10j Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de S. J. B. Dauphin h. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Peter Rapp, exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et ledit Peter Rapp déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
5 aout—3 en 10 Register des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Jérome Rivière a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Antoine Aymar, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
1 aout—3 Register des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Richard S. Risley. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par John W. Andrews, exécuteur testamentaire de feu Richard S. Risley, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
3 aout—3 en 10 Register des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que Juan Presas a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Pablo Alzina, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
1er aout—3 en 10 Register des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que Joseph de Forna[illegible] a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Simon Ferretti, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
5 aout—3en10 Register des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Victor Vizinier a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Maria Manuela de Jesus Rivas y Porras, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
31 juillet—3 en 10 Register des Testamens

AVIS AUX HABITANTS.

L. DUPERRON,
&
E. DELCAMBRE,
DRS DENTISTES.

280, RUE BOURBON,
Entre St.-Philippe et Dumaine.

ONT l'honneur de prévenir les habitans de St-Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville, Lafourche, des Attakapas, &c., que le Dr. E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs. L. Duperron et E. Delcambre garantissent toujours leurs ouvrages et leurs opérations, préviennent les personnes qui honoreront M. Delcambre de leur confiance, que si dans la suite elles avaient quelques réclamations à faire, leur établissement qui est permanent à la Nouvelle Orléans, y ferait promptement droit. En conséquence, les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, soit les obturateurs et les rateliers complets, pour lesquels il a des procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération.
17 mai—

AVIS DE DENTISTE.

D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est associé par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette assistance, pouvoir opérer les patiens sans délai.

Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instans, et le détruit entièrement, le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. Le public, cependant, pourrait être induit à croire que ce remède est offert comme une "panacée universelle" — mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.

Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les sceptiques peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:

Rev. W. A. Scott,	Dr. W. H. Tagarden,
J. W. Stanton,	L. E. Generally,
C. F. Young,	C. W. Tobin,
E. Morton Quirk,	W. H. Wheaton,
H. Williams,	W. G. Latham,
Mr. Whitney,	Capt. Taylor, Balize,
H. Page,	E. Morehead,
Wm. Siegerson.	

En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on s'évite la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devient tout à fait inutile.
11 fev—1an

DR. BLANCHARD,

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et de celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent jusqu'à un dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation des dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

Récemment inventé pour orifier les Dents.

Or gaufré sans aucun aliage, plus malléable et plus pur que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour renforcer les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat au quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessous les dents.

A son Cabinet, rue Royale 106, entre St. Louis et Conti, tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.

Aussi—Au magasin rue de Chartres, No. 47. mars

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Eleanor arrivant de Marseille, 100 Mortiers en marbre, assortis, de 4 à 14 pouces.
BOUTIN, GALLY & Co
19 juin 79, rue Toulouse

Vente par le Marshal.

G. W. Ward subrogé aux droits de A. Parsons vs. Montgomery & Co.
G. W. Ward subrogé aux droits de T. L. Reeses vs. Montgomery & Co.
G. W. Ward subrogé aux droits de W. D. Lamb vs. Montgomery & Co.
G. W. Ward subrogé aux droits de A. R. Dernigh vs. Montgomery & Co. propriétaires du Morning Herald.

EN vertu de quatre aliàs writs de fi. fa. à moi adressés par l'hon. O. F. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 8 aout 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres.

L'imprimerie, caractères, meubles, &c. de l'établissement connu sous le nom de Morning Herald, situé rue St. Charles, entre les rues Commune et Gravier.

Conditions: comptant.
27 juil CHS. CLAIBORNE, Marshal.

Laurent Millaudon vs. Joseph Pilger et F. Shwab.

AVEC le consentement des parties, j'exposerai en vente publique, le 16 aout 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,

L'esclave, statu libre, nommée LIZA, âgée d'environ 30 ans.

La dite esclave ayant droit à sa liberté lorsqu'elle aura payé une somme de deux cent piastres et les intérêts.

Vendue pour satisfaire le jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.
4 aout—3 en 10j C. CLAIBORNE, Marshal.

Edouard Jacob vs. M. N. Cordier

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 23 aout 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Un lot de terre situé dans la ville de Milneburg, sur le lac Pontchartrain, désigné par le No. 105, sur le plan original de ladite ville, déposé au bureau de C. Pollock, notaire public, et mesurant (mesure française) 253 pieds de face à chacune des rues Vienne et Dublin, 200 pieds de face à l'avenue Washington, et 300 pieds de face à la rue Musique; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions, comptant.
24 juillet—3 en 30 C. CLAIBORNE, marshal.

Benjamin Butman vs. A. J. Cunningham.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 28 aout 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:

La moitié d'un certain lot de terre No. dix, situé au faubourg Lacourse, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Erato, Nayades et Thalie, ladite moitié est prise du côté de la rue Thalie, et mesure 30 pieds de face à la rue Nayades, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus
Conditions: comptant
27 juil—3 en 30 C. CLAIBORNE, Marshal

Veuve J. U. Gottschalk vs. Elizabeth Peebles.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable T. W. Collins, juge président senior de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 28 aout 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale:

Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Nayades, Apollo, Therpsicore et Melpomène, désigné par le No. treize, mesurant 27 pieds 3 pouces de face à la rue Melpomène, entre les rues Apollo et Nayades, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 3/8; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
27 juillet C. CLAIBORNE, marshal

MARCHANDISES D'AUTOMNE, par les derniers arrivages de Boston et New-York, à vendre par les soussignés:
Coton blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4 de large,
Do blanc 12/4 pour draps, d'une seule largeur,
Flanelle, rouge, blanche, jaune et verte,
Satinet noir et couleur,
Casimir, nouveauté,
Cotonnade Log Cabin et Harrison,
Bonteint petits carreaux bleu et couleurs assorties,
Indiennes nouveautés, [illegible] bleu et autres,
Do deuil et demi-deuil,
Balsorine do de
Percale noire et couleur,
Serge en soie et en laine, pour tailleurs,
Piqué blanc et couleurs do do
Basin pour doublures do do
Boutons en soie et autres do do
Soie à coudre, des meilleures marques,
Ouvré et damassé pour nappes et serviettes,
Mousseline damassée riche pour rideaux,
Fil patente de Marshal et autres,
Chaussons écrus superfins,
Agrafes, aiguilles et épingles,
Percale et jaconat blanc, très belle qualité,
Mousseline suisse unie et à carreaux,
Indiennes à meubles, imprimées et unies,
Ouvrés de Russie et crash pour torchons,
Russie blanche et écrue.
Pour Habitations:
Coton Lowell 7/8 et 4/4.
Linsey et Kersey, très épais.
Do du Kentucky, croisé,
Couvertures Grenier, de 3 points, supérieures,
Do américaines, Duffel,
Do do 12/4, très belle,
Cotonnade très belle et forte,
Une grande quantité d'autres articles, à vendre à bas prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD,
1 aout 35, rue de Chartres

H. DE GOER & RIFFLARD,
Importeurs de Marchandises Sèches, françaises, anglaises et allemandes.
TIENNENT AUSSI:
MARCHANDISES DU PAYS, MANUFACTURÉES, et toutes espèces de Marchandises de laine et de coton, pour nègres et pour habitation.
NOUVELLE-ORLEANS, No. 35, rue de Chartres.
H. DE GOER, Paris.
J. RIFFLARD, Nlle-Orléans. 20 juil

UN nègre de 14 à 16 ans, s'il est parfaitement recommandé, trouvera de l'emploi chez J. E. LOREILHE,
31 juil. encoignure Royale et Douane

BOIS DE CONSTRUCTION ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETÉ.
CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY,
31 juil Encoignure Carondelet et Villeré.

MADRAS—Un envoi de mouchoirs Madras, de toutes couleurs, convenables au débit de la ville et de la campagne, récemment reçus et à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31 juil 35 Chartres

GENIEVRE—10 pipes genièvre de Hollande, marque de l'Etoile, en débarquement du brick Harriet, d'Amsterdam, à vendre par O. H. MIESEGAES.
31 juil 24 Vieille Levée

CLOUS—800 barillets de fer de Suède, en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, de Boston, à vendre par O. H. MIESEGAES
31 juil 24 Vieille Levée

HUILE—23 barils huile d'éléphant, épurée, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co
31 juillet 49, Commune.

TABAC—172 balles Vuelta de Abajo, à vendre en magasin par E. TROISGROS,
19 juil 26, Vieille Levée.

SUCRE—175 caisses blanc de la Havane, à vendre en magasin par E. TROISGROS,
19 juil 26, Vieille Levée.

CHAUX—1000 barils fraiche de Thomaston, à flot et à vendre au No. 35, rue du Camp par
14 juillet—2 E. SMITH & Co.

CORDAGE de Manilles de toutes dimensions, à vendre par GEO E. CLIFFORD,
7 juil 47, Poydras.

CLOUS en fer de Suède, dimensions assorties, à vendre en magasin par
7 juil GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras.

FARINE—175 barils, [illegible] inspectée, superfine de St Louis à vendre par S. & J. F. WHITNEY,
7 juil 73, Camp.

CHANDELLES—60 caisses, en débarquement de la barque Charles Williams, à vendre par
7 juil GEO E. CLIFFORD, 47, Poydras

EAU DE VIE de Cognac—30 demi pipes de preuve, de différentes marques et garantie, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
7 juil 54, Vieille Levée.

GENIEVRE de Hollande—Quelques pipes marque steamboat, garanti, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
7 juil 54, Vieille Levée

DROGUERIES.—Reçu dernièrement: Gomme arabique blanche choisie, Gomme Sénégal, belle, en gros morceaux, Camphre raffiné, Moutarde noire créole, Camomille anglaise, belle, Alcool, à vendre par P. CUSACHS,
24 juil encoignure Condé et St Philippe

PATE PECTORALE de mou de veau, de Regnauld, do de nafé d'Arabie, de do de mou de veau au Lichen, do de jujubes, sirop pectoral de nafé, do antiphlogistique de Briant—Importés et à vendre par A. CUSACHS,
22 juil au coin des rues Condé et St. Philippe

COGNAC—30 1/2 pipes et 40 1/4 barriques, en magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 juil 11 et 13, St. Louis.

BOTTES, &c—186 caisses bottes, souliers et brodequins, reçues par la barque Charles William, de Boston, à vendre par R. G HOBBS,
7 juil 12, Douane.

SAVON—280 caisses différentes marques, en débarquement de la barque Charles Williams, à vendre par
7 juil TUFTS & HOBART, 20 Douane

HUILE de baleine blanchie et Chandelles—Huile en barils, tierçons, chandelles et huile d'olive, à vendre par J. W. STANTON & Co.
2 aout enc. Magasins et Lafayette

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les dents de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant se faire que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.
6 mai

MARCHANDISES sèches à très bon marché—78 colis marchandises sèches à très bon marché et très convenables, en débarquement des navires Memphis et Auburn, à vendre pour du comptant par PEET & MORTON,
21 juin 17, Chartres

VINS, Anisette et Liqueurs,
100 barriques vins de Marseille de Elisée Baux, F. Grousset et Latour,
50 barriques Montferrand,
200 caisses St. Julien et St. Estèphe Médoc,
500 do vins blancs de Lecocq, en bouteilles et 1-2 bouteilles, Sauterne, Barsac et Carbonnieux,
150 caisses liqueurs assorties,
8 paniers anisette superfine, fine et commune,
30 1-4 barriques Madère de Marseilles, article supérieur
12 barils indiens do do.
25 1-4 barriques vin de Porto,
En magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co.
27 ju 54, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti.

GUAYAVA, fruits confits et différentes sortes de sirops de toutes qualités, tels qu'Anana, Limon, &c. reçu par les derniers arrivages et à vendre à des prix modérés, par Y. QUADRAS,
26 ju encoignure St. Pierre et Chartres.

REÇU par le bateau Alabama, de son dernier voyage quelques barriques de guayave en petites et grandes boites; aussi une grande quantité de [illegible] de fruits confits; le tout bien frais et conditionné, à vendre par
1 juin Y. QUADRAS, Encoig. Chartres et St. Pierre

PROVISIONS d'été à bon marché—J. E. LOREILHE encoignure Royale et Douane, offre à vendre un riche et complet assortiment de Groceries, Vins, Eau-de-vie et Liqueurs, Extraits et marchandises, les familles qui se retirent à la campagne ainsi que les capitaines de navires trouveront dans son magasin, en gros et en détail:

Sucre en pain de Boston double raffiné, de do. No 1 à 6, sucre en poudre de Boston, sucre brut Louisiane (prime) café de la Havane, fin vert, de Java, de do Moka, de de Rio, thé de toutes descriptions, riz créole et de la Caroline, jambons de Westphalie, do extra de 8 à 10 livres, do sucrés, do sans enveloppes, bœuf fumé, langues de bœuf fumées, saucissons de Lyon et de Marseilles, mess porc en barils et demi-barils, mess beef de do, graisse extra en barillets, beurre do do, do en petites jarres, saumons en barillets, maquereaux do No. 1, morues fraiches en caisses, farine superfine en baril et demi baril, haricots blancs en baril, fromages de Hollande, de do de Gruyères, de do [illegible] de do Neufchatel, macaroni de Bordeaux, en caisses, vermicelli do do, salaisons assorties de Marseilles, do du Nord, olives verdales d'Italie, chocolat espagnol, do français à la vanille, raisins secs en caisses, amandes à coque tendre, huile d'olive superfine, vinaigre de vin blanc en barils, blanc de baleine de New Bedford, savon de Marseilles, savon du Nord (extra) amidon du Nord, moutarde française et de Kentucky, sel de table, biscuits supérieurs de Rheims, Biscuits de soda et du Nord, confitures de goyave en boites, de la Havane en jarres, sirops assortis, 1ère. qualité, sauces assorties, sardines et capres à l'huile, champignons et petits pois en boites, patés et gibiers truffés Colin, truffes du Périgord, fruits au jus et à l'eau de vie, eau de fleurs d'oranger, nougat blanc, vin de Bordeaux en barriques, [illegible] vin de Madère en [illegible] barils, de en caisses, vieux Porte en do, vieux Cognac de [illegible] 1805. Enfin un assortiment de vins et liqueurs des meilleures qualités trop longs à énumérer, le tout à des prix très bas.
10 juin

VENTES DE SHERIF.

[illegible] vs. [illegible]

COUR DE PAROISSE—No. 22,843—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, jeudi, le 14 septembre 1843, à midi:

1o. Un ilet de terre désigné par le numéro cinquante, compris entre les rues de la Loi, Tricou, Delery et la Promenade des Florides, et composé de seize lots numérotés du No un jusqu'à seize inclusivement, conformément au plan No trois, daté du 1er septembre 1836, dressé par J Pilié, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant.

2o. Un lot de terre situé au faubourg Franklin, près cette ville, désigné par le No. dix neuf dans l'ilet No. cent sept, sur un plan particulier du dit ilet, dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le quatorze avril 1836, annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, notaire en cette ville, le 2 mai 1836; le dit lot de terre ayant trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Musique, entre les rues Urquhart et Girod, sur cent dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. D. AUGUSTIN,
7 aout—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

William Guesnard vs. la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle Orléans.

COUR DE DISTRICT—No 22,242.—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi 9 septembre 1843, à midi, les esclaves suivans, savoir:
Pierre, nègre âgé d'environ 25 ans;
Phara, nègre âgé d'environ 24 ans;
Michael Fox, nègre âgé d'environ 28 ans;
Jack, mulâtre âgé de 22 ans;
Charles, mulâtre âgé d'environ 29 ans;
Henry, alias Harry, nègre âgé d'environ 26 ans;
Robert, nègre âgé d'environ 23 ans;
James, nègre âgé d'environ 24 ans.
Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions: comptant. A. SIDNEY LEWIS,
7 aout—3 en 30j Shérif de la Cour de District.

JARVIS & ANDREWS.
Droguistes en Gros,
TIENNENT également, peintures, huile, verres à vitres, instruments de chirurgie, bocauts pour Pharmaciens etc. etc. 20 rue de la Commune, et 7 rue du Canal,
Nouvelle Orléans.

AUX HABITANTS, PHARMACIENS ET MEDECINS.

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de médicaments frais, des meilleures qualités.—Aussi, peintures, huile, thérébentine, etc. etc., qu'ils offrent à vendre aux habitans et aux marchands de la campagne, à des prix raisonnables.
JARVIS & ANDREWS,
29 juil 20 Commune et 7 Canal

SUCRE ET TABAC—157 caisses sucre blanc et brun; 178 balles tabac en feuilles, en débarquement du navire Ohio, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS,
17 juillet 26, Vieille Levée

VIN de Ténériffe—6 quarts de barriques, en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, à vendre par
31 jt NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

EAU de vie de Pêche—8 barils vieille, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK.
31 jt 40 Gravier.

GENIEVRE de Hollande—15 pipes marque d'Annaus, article de 1re. qualité, en magasin et à vendre par
31 jt NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

PORC mess et prime à l'inspection, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
19 juil 60 Camp

CIGARES de la Havane.—Un assortiment complet, à vendre par
2 aout MANUEL BLASCO, 26, Commune

SUCRE de la Havane—Blanc et jaune, à vendre par
2 aout MANUEL BLASCO, 26 Commune

ARTICLES DIVERS—40 sacs vieux Café du gouvernement de Para,
10 balles Café vieux Moka,
100 boites Thé noir et vert, 1re. qualité,
15 " Fromages d'ananas,
10 barils Tabac coupé de Made. Millery, à vendre par
2 aout PETERS & MILLARD.

A LOUER—Un office très convenable, rue du Camp, No. 45. S'adresser à
2 aout J. A. BEARD & RICHARDSON.

ARROW ROOT—10 barriques à vendre par
26 juil NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

PARAPLUIES—12 caisses gingham, monture en baleine qualité supérieure, 1 caisse 40 pouces, à vendre par
28 juil ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

CHOCOLAT DOUX—6 caisses d'Espagne à vendre par
28 juil ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

COFFRES FORTS en fer—Salamandre patentés et perfectionnés de Robertson et Rich, petites et secondes dimensions, à vendre par
28 juil ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

COUVERTES Françaises 3 points de Montpellier, à vendre par J. ALBERT,
28 juil 22 St. Louis

DAMEJEANNES françaises de cinq gallons à vendre par J. ALBERT,
28 juil 22 St. Louis

CERISE à l'eau de vie—50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par J. ALBERT,
28 juil 22 St. Louis

CHAUX de pierre de Thomaston, actuellement en débarquement et en bon ordre, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
24 juil GEORGE BEDFORD, 47 Commune

CIMENT hydraulique, plâtre de Paris, craie à plâtrer briques à feu, constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
25 juil GEORGE BEDFORD, 47 Commune

CHECK sur New York, à vendre par la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'Incendie.
25 juillet

ABSYNTHE Suisse—40 caisses absynthe suisse, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
25 juil 36 Chartres

FLEUR D'ORANGE, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
25 juil 36 Chartres

CHINOIS A L'EAU DE VIE, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
25 juil 36 Chartres

ANISETTE EN PANIERS, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
25 juil 36 Chartres

SAVON et amidon—44 caisses savon No. 1 de Cincinnati et 20 do amidon en débarquement du Genl. Morgan, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juillet 44, Poydras

GRAISSE—20 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
21 juil 44 Poydras

JAMBONS—30 barils enveloppés de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN.
24 juil 44 Poydras

GRAISSE prime leaf en barils et barillets, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
24 juil 26 Poydras

PORC—200 barils M. O., 25 do. mess, 100 do prime et 100 do. rump et chines, à l'inspection de Bozant, à vendre par SCHULTZ HADDEN & LEACH,
21 juillet 26, Poydras

WHISKEY rectifié—100 barils en magasin et à vendre par WORSLEY & FORMAN,
22 juil 75, Tchoupitoulas

FARINE—100 barils farine superfine, en magasin et à vendre par WORSLEY & FORMAN,
22 juillet 75, Tchoupitoulas

DES avances comptant seront faites sur des consignations de coton, sucre, tabac en feuille etc. etc.; adressées à nos amis de New York et de Philadelphie
T. & S. TOBY & BOGERT,
22 juil 70 Camp

TOILE, corde et ficelle d'emballage, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
21 juil 26 Poydras

BACON—30 barriques Jambons, épaules, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
21 juil 26 Poydras

FICELLES d'emballage—150 rouleaux extra, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH,
21 juil 26 Poydras

RAISINS secs—300 caisses M. R. en débarquement du navire Ocmulgee, à vendre par
21 juil E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

CIDRE—10 barils supérieur de Newark, au débarquement du navire Union, à vendre par
21 jt FORDICE & BRO, 66, Camp

EN débarquement du navire Ocmulgee, et à vendre par les soussignés: 100 sacs café Rio, 114 do Java, 65 do [illegible] 103 caisses ferblanc, 180 de casse, 15 sacs piment, 3 barils clous de girofles, 8 caisses indigo.
MERLE, BEYLLE & Co.
21 jt 45, Vieille Levée

JAMBON—60 barriques jambons, plats-côtés et épaules, de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
20 juil 44, Poydras

PORC—300 barils porc mess, 150 dito mess mou, à l'inspection de Bozant, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
20 juil 44, Poydras

ALCOOL—10 barils du nord, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
20 juil 20, Commune.

BLANC de Plomb—1000 barillets extra No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
20 juil 20, Commune.

SAVON—150 caisses extra numéro 1, en débarquement du navire Essex, à vendre par
19 juil TUFTS & HOBART, 20 Douane

GRAISSE—783 barillets et 35 barils prime leaf, à vendre par TUFTS & HOBART,
19 juil 20, Douane

CLOUS—250 barillets clous fer de Suède, assortis, en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, et à vendre par HARROD, DARLING & Co.
21 juillet 49, Commune

MANTAS—70 balles très fines, mises exprès en petites balles pour les marchés du Mexique, dernièrement reçues par le navire Newark et à vendre par
2 juin PEET & MORTON, 17 Chartres

TABAC manufacturé du Missouri, à vendre par
13 juil JOHN R SHAW & Co., 24, Poydras

LES soussignés ont transporté leur comptoir au No. 58, rue Royale, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent à vendre

Vieille Eau-de-vie de Cognac en barils, de qualité supérieure,—vieux vin blanc de Sauterne do.—bouchons superfins,—vin rouge en caisses,—Mortiers de marbre, de dimensions assorties, &c. &c.
23 juillet BOUTIN, GALLY & Co.

PORC—300 barils à l'inspection; bacon, 63 barriques; jambons, plats côtés et épaules, graisse, 65 barils, et 300 barillets; farine, 250 barils de St. Louis, whiskey, 60 barils rectifié et 10 Monongahela vieux; haricots blancs, 10 barils, et 250 sacs maïs sec en débarquement, à vendre par
31 mai J R SHAW & Co, 24, Poydras

ROUES, &c. &c.—Le soussigné a en mains un assortiment consistant en roues de charrettes de 3 à 6 pouces, waggons pour bœufs et chevaux, charrettes lourdes et légères, qu'il vendra à bas prix.
16 juil JAMES D. DENEGRE, 16 Douane

MARCHANDISES DIVERSES—200 sacs Café prime Rio, 40 sacs Café de Java, 200 caisses Thé 6 et 12 liv, 40 sacs Poivre, 20 caisses Poivre moulu, 60 caisses Sauce Catsup, 20 caisses Sirop de Limon, 10 caisses Confitures assorties, 2 caisses Citrons, 8 caisses Indigo de Manille, 100 rouleaux Corde et Cordage goudronnés, 1000 Damejeannes assorties, Huile et Blanc de Baleine, Vinaigre de cidre, Peintures jaunes et vertes, 300 barils de blanche, à vendre par J. W. STANTON & Co.
26 juil Encoignure Magasins et Lafayette

VIEUX Whiskey Bourbon—15 barils très supérieur, à vendre par WORSLEY & FORMAN,
22 juillet 75, Tchoupitoulas

ORGE PERLE en débarquement et à vendre par P. CUSACHS,
23 juil Encoignure Condé et St. Philippe

EN débarquement du navire Ocmulgee,
20 barils genièvre américain.
20 do eau de vie 1re et 4e preuve.
20 do de rum, et 40 do Malaga sec, à vendre par
22 juil DARAN, QUEYROUZE & Co.

BOTTES, Souliers et chapeaux—Un assortiment général de ces articles, constamment en vente par
22 juil FROST & co, 10 Magasins

CAFE—100 sacs café vert de la Havane, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
27 ju 54, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti

HUILE—75 paniers huile d'olive de James Planiol, en bouteilles de 24 onces, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
27 ju 54, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti.

EAU DE VIE et Genièvre—100 barils 1re. 3e. et 4e preuves, en magasin et à vendre par GEORGE HARRISON,
6 juin 67, Tchoupitoulas.

CONFITURE de la Havane—20 caisses, à vendre par les soussignés: VALETON FRERES,
21 ju 25, rue St. Charles

MACHINES à nettoyer le coton de Bates, Hyde & Co, à vendre à des prix réduits par
7 juil TUFTS & HOBART, 20, Douane.

BOTTES, souliers et brodequins—100 caisses comprenant un assortiment général convenable pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par A. F. DUNBAR & co,
20 mai 16 Douane

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages de France, Barcelone et la Havane, 40,000 SANGSUES de choix que l'on vendra aux prix les plus bas. On trouvera pendant toute la saison, à L'ENTREPOT GENERAL de la rue du Quartier No. 46, des Sangsues de première qualité garanties, à CINQ GROS et DIX CENTS la pièce.

L'entrepôt a établi une succursale, au coin des rues Orléans et Bourbon, afin de faciliter ses habitués du centre de la ville, et le principal établissement et les Réservoirs sont rue du Quartier No. 46, entre Condé et Vieille Levée.
RENAUD PETITBIEN. 29 juil

SANGSUES.

SANGSUES—80,000, arrivées par le T. Street et le brick Adolfo, venant de Cadiz, à vendre à l'entrepôt général, à un escalin, un escalin et vingt cinq sous les plus grosses.

Les ordres pour la campagne seront avec tous les avantages portés par les habitans, rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale, No. 96.
27 juil J. P. SOUBIRAN

SANGSUES.

83000 dernièrement reçues par le navire Deucalion.

Le soussigné informe le public qu'il est actuellement prêt à vendre à son Dépôt général, en gros et en détail, toute espèce de Sangsues d'Europe, aux prix les plus modérés.
J. B. RUSCONI,
AGENT, 187, rue de Chartres.
Une porte de la rue St. Pierre, à l'ancien magasin d'oiseaux. 28 juillet

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN,
Bureau, No. 45, rue du Camp.
Capital comptant........ $300,000
Assure contre les risques du feu, de la mer et du fleuve.
WM. A. GASQUET,
Président.
CH. BRIGGS,
24 juillet Secrétaire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

AVIS est par le présent donné qu'il sera reçu à mon bureau jusqu'au 16 aout courant, des propositions cachetées pour l'éclairage de la Troisième Municipalité, conformément à une résolution passée par le conseil de la dite Municipalité, le 29 juillet 1843.
Nlle. Orléans, le 1er. aout 1843.
2 aout WM. FRERET, Maire.

Eaux Minérales Gazeuses Artificielles, de qualité supérieure.
ANCIEN ETABLISSEMENT.

L. DELOCHE, pharmacien, a l'honneur de prévenir ses clients, ainsi que le public de la Louisiane, qu'il continue comme par le passé à fabriquer des Eaux Minérales Gazeuses Artificielles, telles que Eau de Seltz, de Vichy, de Spa, de Barèges, etc. etc. Il apportera tous ses soins à cette fabrication, et s'efforcera, par la bonne qualité de ses produits et la modération de leur prix, à mériter la continuation du patronage des nombreuses personnes qui ont bien voulu jusqu'ici l'honorer de leur confiance.

Afin de populariser l'emploi de l'Eau de Seltz, dont l'usage est si utile dans le cours de la saison d'été, il a mis cette eau au prix d'une piastre la douzaine de bouteilles (verre non compris.)

Encoignure des rues Dumaine et Bourbon.
3 aout—1m

EAUX MINERALES GAZEUSES.
NOUVEL ETABLISSEMENT.
Rue St. Philippe, No. 63, en face la Salle de Bal.

ME. PASDELOUP a l'honneur d'informer le public et en particulier Messieurs les docteurs et pharmaciens, qu'il vient d'établir une fabrique d'Eaux Minérales Gazeuses et qu'il peut fournir cet article à des prix plus modérés et d'une qualité supérieure qu'il ne l'a été jusqu'ici.

N. B.—On trouvera chez lui les eaux de Vichy, de Seidlitz, de Barèges, etc. etc., entrepôt général rue St. Philippe, No 63, en face de la salle de Bal.

EAU DE SELTZ à une piastre la douzaine.

Dépôt au magasin de cigares rue Bourbon, encoignure St. Louis, chez M. John Clauzure.
3 aout—1m

BANDES DE BILLARDS—NOUVEAU PROCEDE.
M. ANTOGNINI, Menuisier Billardier.
RUE BOURBON, No. 266,

OFFRE au public un nouveau procédé pour garnir les bandes de billard. Ce procédé qui n'appartient qu'à lui seul, a l'avantage d'empêcher les billes de sauter et d'être d'une solidité à toute épreuve. Il est garanti pleinement par M. ANTOGNINI, qui n'en reçoit le prix que lorsque la supériorité en a été constatée. Il a été déjà mis en usage dans plusieurs des principaux établissements de cette ville et il a donné les résultats les plus satisfaisans.

Les personnes de la campagne qui désirent faire garnir les bandes de leurs billards, n'auront qu'à envoyer ces bandes à l'adresse ci-dessus; elles seront mises en état et renvoyées dans le plus bref délai.

M. ANTOGNINI offre également à vendre plusieurs bons billards d'occasion, français et américains; aussi drape de billard, queues, billes jeux de trente-et-un, etc.
3 juillet—3m

AVIS AU PUBLIC.

IL n'y a peut-être pas de médecin qui doute qu'il n'y a qu'une sorte de maladie nommée fièvre essentielle, depuis l'intermittente [illegible] jusqu'à ces cruelles [illegible], la fièvre jaune et la peste; ce sont des inflammations des membranes muqueuses des voies digestives, accompagnées de toutes les complications et de toutes les modifications qui ont si longtemps caché leur vrai caractère, et les présentaient comme un groupe de fièvres particulières qui entraînaient au tombeau tous les sujets qui en étaient atteints. [illegible] Et à présent que leurs causes, leurs symptomes sont mieux connus, le nombre de leurs victimes est excessivement [illegible]. Je n'entreprendrai pas une description prolongée de ces maladies; mais une expérience de plus de dix années, et [illegible] ont prouvé l'efficacité [illegible] contre la fièvre jaune. Je m'offre au public dans la conviction intime que j'ai de sa supériorité sur toute autre médecine connue.

L'office du docteur MARCHAND est rue de Bourbon, au coin de la rue St Louis, où il sera depuis le jour jusqu'à sept heures, et depuis onze heures jusqu'à trois. Il donnera aussi des soins aux maladies secrètes dans tous les degrés. Il guérit dans 4 deux minutes, sans opération chirurgicale et sans douleur, le mal de dents, considéré comme maladie du périoste.
29 juillet

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI maron de chez le soussigné, vendredi dernier, le nègre SANDY, d'environ 23 ans, taille d'environ 5 pieds, très noir et parle français, anglais et espagnol, il est connu à bord des steamboats sous le nom de Petit Paquet; un peu de barbe au menton. Il est en ville et a été vu hier. Ladite récompense sera donnée à la personne qui ramènera ledit esclave à
MANL. PEREYRA,
3 aout—3 enc. Girod et Bagatelle, 3me. Municip. lt

$10 DE RECOMPENSE.

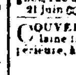

PARTIE maronne depuis le 24 mai, la négresse ISABELLE, créole, âgée d'environ 16 ans, parlant anglais et français. Elle était vêtue d'une robe d'indienne couleur canelle, et un mouchoir blanc au cou. Elle a l'habitude de se louer en se disant libre. On dit l'avoir vu du côté du railroad à Gentilly; il est possible qu'elle ait changé de vêtemens. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera chez les soussignés, rue de Chartres No. 29.
21 juin FORCADE & Co.

COUVERTURES Françaises—15 balles Couvertures de laine françaises de 3 points, pour nègres, de qualité supérieure, à vendre par JORDY & BRAZIER,
69, rue Royale.
Qui offrent aussi en vente:
Vin rouge de Bassens, Montferrand, St Emilion, Pauillac, St. Julien, et St. Estèphe, en barriques et caisses.
Vin rouge de St. Estèphe, Pauillac, Haut Brion, Chateau Margaux, St. Julien, Grand Chateau Lafite (véritable) et Cos-Labory, en caisses.
Vin blanc Haut-Sauterne et Haut Barsac, en tierçons.
Vieille Eau-de-vie de Cognac, en quarts de pipes et barils.
Anisette supérieure de Chauvet et supérieure de Champion, Curaçao et Marasquin.
Amandes fraiches, à coque tendre,
Bouchons longs et courts,
Demi bouteilles et dame-jeannes vides. 21 juil—10

CAFE de Rio, à vendre en magasin par
15 juil WM. FREHN & Co. 56 Douane

FARINE—500 barils de St. Louis et Cincinnati, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
19 juil 24, Poydras

MACHINES à nettoyer le coton, perfectionnées, de Carver, à vendre par
15 juil GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier

SACS en jute, à vendre par
15 juil GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

VIN de Muscat, liqueurs assorties, à vendre par
15 juil GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

CORDAGE de Manille à vendre par
15 juil GEO. GREEN & BROTH., 82, Gravier

FICELLE, à vendre par
15 juil GEO. GREEN & BROTH., 82, Gravier

MARCHANDISES de coton—4 caisses convenables pour le marché mexicain, à vendre par
15 juil GEO GREEN & BROTH, 82 Gravier

THE—poudre à canon, impérial, Y. Hyson et Pouchong, en caisses différentes dimensions, à vendre par
14 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CLOUS—200 barriques fer de Suède, à vendre par
14 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CORDAGE de Manille—100 rouleaux à vendre par
14 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

BOTTES, Brodequins et Souliers de toutes les descriptions, pour hommes et enfans, à vendre par
14 juil FROST & Co. 10, Magasins.

FARINE—200 barils superfine, moulin de Providence, à vendre par PRICE & FROST.
14 juillet 20, Poydras

BACON—60 barils jambons, plats côtés et épaules, à vendre en magasin par
14 juil PRICE & FROST, 20, Poydras.

GRAISSE—30 barils suif, à vendre par
14 juil PRICE & FROST, 20, Poydras.

BEURRE—30 barillets pour familles, à vendre par
14 juil PRICE & FROST, 20, Poydras.

MILLE livres de laine, dernièrement reçues, à vendre par
11 juil P. REYNAUD.

CAFE—850 sacs prime vert de la Havane, actuellement en débarquement du brick T. Street, à vendre par
14 juil P. REYNAUD.

HUILE de Graisse—16 barils supérieur, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
14 juil 49, Commune

MAIS—2000 boisseaux Maïs blanc, en bon ordre, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
14 juil 49, Commune.

HUILE de Graisse—15 barils très supérieure, à vendre par FORDICE & BROTH,
14 juil 66 Camp

PARAPLUIES—14 caisses soie et gingham, 28 et 32 pouces, 1 caisse do. de 40 pouces, à vendre par
13 juil ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

RIZ—40 tierçons frais, à vendre par
8 juil WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

CAFE de Java—100 sacs à vendre par
8 juil WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

INDIGO—6 surons de Carracas et 8 caisses de Manille, à vendre par
8 juil WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

EAU DE VIE et genièvre du pays—20 barils eau de vie 1re. preuve, et 25 do. Couronne Impériale, en magasin et à vendre par
8 juil WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

PORC, Bœuf, Jambon, Bacon de différentes descriptions, à vendre par
8 juil HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

PLATRE calciné—8 barils à vendre par
8 juil HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

CUIVRE en feuille—20 caisses dimensions assorties, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
8 juil 60, Camp

PORC—30 barils à l'inspection, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
3 juillet 24, Poydras

BACON—10 barriques Jambons, plats-côtés et épaules, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
18 juillet 24, Poydras

BEURRE FRAIS DE L'OUEST—40 barils et 40 barillets dernièrement reçus et à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
13 juil 44 Poydras

CAFE—60 sacs prime Haytien, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
12 juil 45 Vieille Levée

JEANS de Kentucky, Linseys et Osnaburgs pour nègres, en magasin et à vendre par WORSLEY & FORMAN,
20 juin 75 Tchoupitoulas

ARDOISES—Dernièrement reçues et à vendre, 250,000 excellente qualité de Welsh, dimensions assorties, à vendre en lots au gré des acheteurs à des prix réduits, par
22 mai LYALL & DAVIDSON, 164, Camp.

ON a besoin d'un bon domestique. S'adresser rue Royale, No. 306, au dépôt de sangsues.
18 juillet

BRODEQUINS, Bottes, &c.—Le soussigné a à vendre en débarquement de la barque Nancy W. Stevens:
50 caisses Brodequins pour hommes, jeunes gens et enfans, en kip et veau;
10 caisses Brodequins Russett pour nègres, de qualité supérieure; 23 caisses Bottes fortes, idem en kip et en veau [illegible], cousues et chevillées; 8 caisses escarpins à talons, pour hommes; 8 caisses brodequins d'enfans.
ISAAC BRIDGE,
31 juil 76 Magasins

BLANC de Baleine—120 caisses, en débarquement de la barque Nancy W. Stevens, à vendre par
31 jt NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

THE—Impérial, Poudre à canon, Pouchong et Young Hyson en petits paquets et boites de ferblanc, [illegible] et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
31 jt 40 Gravier.

VIN de Madère—5 pipes vieux vin de Madère en magasin, à vendre par E. TROISGROS,
20 juillet 26, Vieille Levée

VENTES DE CE JOUR.

Tabac
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu, mardi 8 du courant, à l'Auction Mart, rue du Camp.

50 caisses Tabac de la Virginie, vendu pour payer l'emmagasinage.

Aussi—[illegible] barils Beurre, après quoi, plusieurs lots de Liqueurs, Vins, Cordes, etc. etc.

Les personnes qui ont des marchandises à vendre sont priées de les envoyer à l'encan.
7 aout—2

VENTES A L'ENCAN

Meubles
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, mercredi 9 du courant, à 11 heures, à l'Auction Mart, rue du Camp.

Divers lots de Meubles de maison, se composant d'Armoires, lits, bureaux, tables d'ouvrage, chaises, tables à manger et autres, etc. etc.
7 aout—2

Hugo C. Gildemeister vs. ses créanciers
PAR JOS. LE CARPENTIER.

IL sera vendu samedi 19 du courant, à 10 heures A. M. dans la rue Bienville, No. 47, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'hon Cour de Paroisse et sous la direction du syndic, les effets mobiliers appartenant à la faillite dudit insolvable, consistant en:
7 tonneaux fer à cercles,
1 coffre fort en fer,
Pupitres acajou et pin,
Armoire à livres,
Presse à papier et boite à cachet,
Balance patentée,
Cartes, lampes, &c.
Conditions: comptant. 7 aout—4, 9, 11 et 18

PAR TRICOU & DUBAL.

SUCCESSION de feu dame Louise Prévost, épouse de M. Bertus—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du trois aout 1843, il sera vendu le jeudi dix-sept aout 1843, à onze heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No. 139 les effets mobiliers appartenant à la succession de feu dame Louise Prévost, épouse de M Bertus.
Condions: comptant. 7 aout—7, 10 et 17

PAR TRICOU & DUBAL.
Succession de feu dame Louise Prévost, épouse de Mortimer Bertus.

VENDREDI le huit septembre 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 aout 1843, il sera vendu pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Un lot de terre situé à Mandeville, dans la paroisse St. Tammany, désigné par le No 7 de l'ilet No. 3, sur un plan particulier dressé par L. Bringier, arpenteur général, le 24 juillet 1834, et annexé à un acte passé en l'étude de Félix de Armas, alors notaire, le 26 septembre 1834; ledit lot mesurant au pied français, cinquante-cinq pieds sur la ligne du fond, cinquante-cinq pieds face à la rue du lac, sur deux cent trente-cinq pieds de profondeur sur chacune des lignes qui le séparent des lots Nos. 6 et 8, ensemble les bâtisses et dépendances.

2o. Neuf terrains situés dans le faubourg St Jean, désignés par les Nos. 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No 9, compris entre les rues St. Jean, Septième, Washington et Esplanade et Grande rue, au plan dressé par Bringier, arpenteur général, le 11 avril 1837, déposé en l'étude de Th. Tureau, notaire; les susdits terrains mesurant en pied anglais, savoir:

Le lot 9, 30 pieds de face à la rue Septième, sur 120 pieds de face à la rue Washington, et forme l'encoignure des susdites deux rues.

Les lots Nos 10, 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Septième, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 13, 30 pieds de face à la rue Septième, sur 150 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 12 et 152 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 14.

Le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Septième, sur 152 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 13, et 152 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No 15.

Le lot No. 15, 30 pieds de face à la susdite rue Septième, sur 154 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 14, et 142 pieds sur la ligne qui le sépare du No 16.

Le lot No 16, 30 pieds de face à la rue Septième, sur 140 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 15, et 134 pieds sur la ligne qui le sépare du terrain No 17.

Et le lot No. 17, 30 pieds de face à la rue Septième, sur 132 pieds de profondeur du côté de la ligne qui le sépare du lot No. 16, et 122 pieds du côté de la ligne qui le sépare du lot No 18, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o. Un certain ilet ou portion de terre situé au faubourg Jackson, paroisse d'Orléans, désigné par le No. 91, sur le plan dudit faubourg fait par J. Depouilly, architecte, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire; ledit ilet compris entre le chemin de la Métairie, les rues Antoine et St. Pierre et la ligne qui le sépare de la propriété de L. Allard, est composé de deux lots numérotés 1 et 2, mesurant, savoir: le lot no. 1 formant l'encoignure du chemin de la Métairie et de la rue St Pierre, 95 pieds de face audit chemin de la Métairie, 80 pieds de profondeur et face à la rue St Pierre, 95 pieds de profondeur sur la ligne de séparation du lot No 2, et 75 pieds sur la ligne du fond qui le sépare de la propriété dudit Allard; et le lot No. 2 ayant une forme triangulaire, mesure 140 pieds de face audit chemin de la Métairie, sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Antoine dont il fait l'encoignure et 95 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, le tout mesure américaine.

4o. Un ilet de terre situé à Jeffersonville Paroisse St. Tammany et désigné au plan fait par J. A. Guerard, député voyer général, le 7 novembre 1836 et déposé en l'étude de William Boswell, alors notaire, et numéroté No. 34, [illegible] le dit ilet, mesurant au pied anglais, 300 pieds de face à l'avenue Washington, la même face à la rue Treizième, 300 pieds de face à la rue Clinton et la même face à la rue Fremont.

5o. Le tiers indivis de 3 lots de terre situés au faubourg Tremé désignés par les Nos 25, 46 et 84.

Le lot No. 25, mesure 30 pieds de face à la rue des Ursulines, entre les rues Prieur et Johnson, sur 97 pieds de profondeur; le lot No. 46, 30 pieds de face à la rue Prieur sur 90 pieds de profondeur; et le lot No. 84 30 pieds de face à la rue Johnson sur 90 pieds de profondeur, le tout mesure française.

6o. Silvanie, négresse créole, âgée de 34 ans, avec son enfant Edouard, mulâtre, âgé de 10 ans.

7o. Edouard, mulâtre, âgé d'environ 28 ans, cuisinier, cocher et domestique de maison.

Conditions:—Les propriétés foncières payables un quart comptant et la balance à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit; les esclaves à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Pascalis Labarre, notaire public. 7 aout—3f 7, 21 a 8

PAR ABAT & COQUET.
Jean Venus contre ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, en date du 9 aout 1843, il sera vendu le Lundi 14 aout, à 6 heures de l'après-midi, rue des champs Elysées entre les rues [illegible] et Victory, une charrette, un dray et une jument dépendant de ladite faillite.
Conditions, comptant. 3 aout—5en10

Succession de Jose Terrerol.
PAR A. FERNANDEZ & Co.

JEUDI 17 aout, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 24 juillet 1843, il sera vendu positivement, au plus offrant et dernier enchérisseur:

Deux lots de terre situés dans le faubourg Bouligny, dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos 15 et 16, dans l'ilet 17, sur un plan figuratif annexé à un acte passé en l'étude de Charles Boudousquié Esq., notaire public, daté du 12 juin 1841; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel, sur 91 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit ilet formé par l'encoignure des rues Laurel et Lyon; l'ilet No. 17 est renfermé par les rues Lyon, Laurel, Bordeaux et Live-Oak (Chêne Vert.) Ensemble avec la maison et toutes les améliorations qui se trouvent sur lesdits lots de terre ci-dessus désignés.

Conditions—Un an de crédit en billets par coupons et endossés à la satisfaction de l'honorable Cour des Preuves et du curateur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente en l'étude de M. Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
26 juillet—3f 26, 7 et 17 a

AUCTION MART, rue du Camp.

LE public est respectueusement informé que nous sommes prêts à recevoir leurs consignations, soit pour ventes à l'amiable ou pour ventes à l'encan.
1 aout J. A. BEARD & RICHARDSON

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.

ORDONNANCE concernant les Chalands, Barges, Bateaux Plats, Embarcations, etc., etc.

Art. 1er. Résolu que dorénavant les droits de Levée suivans seront perçus de toutes barges, bateaux plats, pirogues et autres embarcations:

Sur toutes barges mesurant 70 pieds ou plus de longueur,.......... $15

Sur de [illegible] mesurant moins de 70 pieds, et dont le port n'excède pas quinze tonneaux, ... [illegible]

Sur toutes embarcations de cabotage, ... [illegible]

Sur toutes embarcations dont le port sera de quarante tonneaux ou moins, servant au transport des sucres, mélasses, bois et autres produits du marché, par chaque voyage et par tonneau .... 20 cts.

Art. 2. Résolu de plus que tout chaland, barge, bateau plat, embarcation, etc., etc., qui, de la municipalité à laquelle il aura payé la taxe et dans laquelle il aura atterré, se transportera dans une des autres municipalités, paiera de droit à cette dernière municipalité 75 cents par voyage.

Art. 3. Résolu que toutes ordonnances ou parties d'ordonnances contraires aux dispositions de la présente, sont et demeurent rappelées.

(Signé) C. ROSELIUS, président
Approuvé le 10 juin 1843.
27 juil (Signé) WM. FRERET, maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL GENERAL.

ORDONNANCE
Concernant les voitures à lait dans la ville de la Nouvelle Orléans.

RESOLU qu'à partir du 1er. aout 1843, il sera prélevé sur tous propriétaires de charrettes à lait une taxe semblable à celle prélevée sur les propriétaires de drays, charrettes &c. dans les trois municipalités, et ils seront sujets aux mêmes réglements et responsabilités que ceux qui sont aux dits propriétaires de drays, charrettes &c. dans le cas où ils ne se conformeraient pas aux ordonnances maintenant en vigueur.

Il est de plus résolu que toutes parties d'ordonnances contraires aux dispositions de la présente sont et demeurent rappelées.

Signé C. ROSELIUS, Président
Approuvé le 19 juillet 1843, Signé WM. FRERET, maire
27 juillet

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $4 25 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 7 courant.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces. WM. FRERET, Maire.
Nouvelle Orléans, le 4 aout 1843.

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théatres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODERES.

PLATINA-CEMENT.

MR. ACHILE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents [illegible]. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur; elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté [illegible] dent pendant plusieurs années, sans pouvoir préserver, [illegible] rendre l'extraction inutile.
No. 44 rue Royale entre Douane et Bienville.

LES soussignés offrent à vendre en gros et en détail à très bas prix en débarquement du navire Ocmulgee de New York, les marchandises suivantes: Chemises de toile [illegible] coton [illegible] devant en toile, [illegible] cravates [illegible] gants de fil d'Ecosse et soie; [illegible] belle qualité, de ordinaires; robes de chambre [illegible] de peaux en [illegible] pour l'été. [illegible]
LOISON & SILVESTRE,
25 juil 36 Chartres

AVIS.
MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS.

LE soussigné agent général pour la vente des Pilules Anti-bilieuses de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. Depuis son arrivée en ville, il a acquis la certitude [illegible] les personnes suivantes:
G. N. Morrison, 11, Magasins,
J. P. Barbot, [illegible] Tchoupitoulas,
[illegible]
[illegible] Commune et St. Charles
[illegible]
[illegible]
O. B. PEARSON,
1 aout—1m Pour John Sappington & Sons